

Province de Québec
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 17 avril 2013 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers et madame la conseillère: Serge Villeneuve, Claude Joubert, Michel Bergeron et Françoise Giroux.

Absences motivées : Yvon Lambert et Serge Gauthier

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Michel Rioux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolutions
 - 4.1 Octroi du contrat de réhabilitation de puits et travaux de nettoyage des équipements de pompage à la firme R.J.Lévesque & Fils Ltée.
 - 4.2 Octroi du contrat de recherche en eau souterraine – Forages exploratoires et essai de pompage de 24 heures à la firme Henri Cousineau & Fils.
 - 4.3 Octroi du contrat pour les frais de surveillance et de contrôle des travaux par la firme Hydrophila.
5. Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, Michel Rioux, déclare l'assemblée ouverte à 20h30.

2013-04-066

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Françoise Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

2013-04-067

Octroi du contrat de réhabilitation de puits et travaux de nettoyage des équipements de pompage à la firme R.J. Lévesque & Fils Ltée.

CONSIDÉRANT QU' une étude a été fait pas la compagnie AGÉOS et suite aux recommandations de celle-ci ;

CONSIDÉRANT QUE la taxe d'accise servira à couvrir ces frais;

En conséquence,

Il est proposé par Claude Joubert et résolu;

QUE le conseil municipal octroi le contrat de réhabilitation de puits et travaux de nettoyage des équipements de pompage à la firme R.J. Lévesque & Fils Ltée au montant de 20 900.00 \$ avant taxes;

Adopté à l'unanimité.

2013-04-068

Octroi du contrat de recherche en eau souterraine – Forages exploratoires et essai de pompage de 24 heures à la firme Henri Cousineau & Fils.

CONSIDÉRANT QU' une étude a été fait pas la compagnie AGÉOS et suite aux recommandations de celle-ci ;

CONSIDÉRANT QUE la taxe d'accise servira à couvrir ces frais;

En conséquence,

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

QUE le conseil municipal octroi le contrat de recherche en eau souterraine – Forages exploratoires et essai de pompage de 24 heures à la firme Henri Cousineau & Fils au montant de 20 601.00 \$ avant taxes;

Adopté à l'unanimité.

2013-04-069

Octroi du contrat pour les frais de surveillance et de contrôle des travaux par la firme Hydrophila.

CONSIDÉRANT QU' une étude a été fait pas la compagnie AGÉOS et suite aux recommandations de celle-ci ;

CONSIDÉRANT QUE la taxe d'accise servira à couvrir ces frais;

En conséquence,

Il est proposé par Michel Bergeron et résolu;

QUE le conseil municipal octroi le contrat pour les frais de surveillance et de contrôle des travaux à la firme Hydrophila au montant de 21 636.50 \$ avant taxes;

Adopté à l'unanimité.

2013-04-070

Levée de l'assemblée

20h38 Il est proposé par Françoise Giroux que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

Michel Rioux
Président d'assemblée

Diane Leduc
Directrice générale